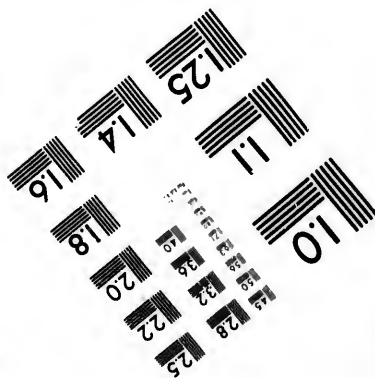
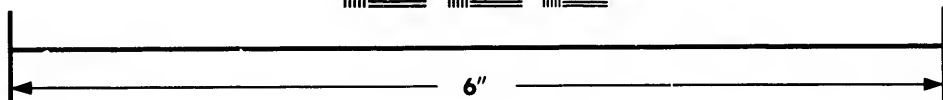
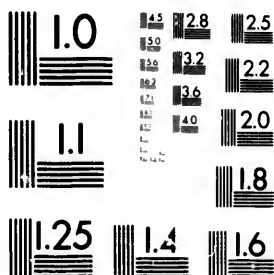


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institution has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X	
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

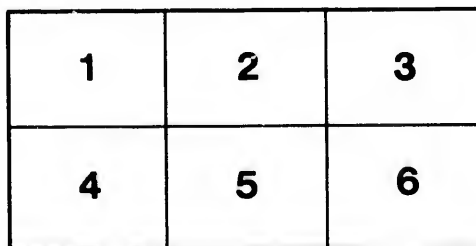
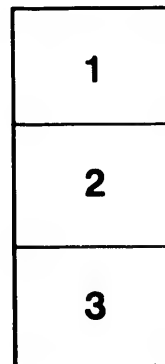
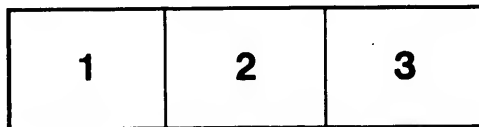
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



NOTES HISTORIQUES

SUR

4

LA PAROISSE ET LES CURÉS

DE

ST. ANNE DE LA POCATIERE

DEPUIS LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS

Par M. le Curé de Ste. Anne, en 1869

A vendre au profit d'une bonne œuvre

STE. ANNE DE LA POCATIERE

DES PRESSES À POUVOIR DE FIRMIN H. PROULX

ÉDITEUR-LIBRAIRE

1869

AUX PAROISSIENS DE SAINTE ANNE DE LA POCATIÈRE

Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Nous aimons à parler de ceux qui ont vécu avant nous, à nous rappeler les événements de notre jeunesse : les longues veillées d'hiver passées dans la compagnie de vieux parents, toujours si ingénieux à amuser les enfants, sont un agréable souvenir pour nous ; nous gardons bonne mémoire des récits qui ont charmé notre enfance. Si les récits de famille sont si agréables à tous, pourquoi n'en serait-il pas de même de ceux de la grande famille, qu'on appelle *paroisse* ? Connaître ceux qui ont jadis conduit cette grande famille sera donc une chose agréable, se rappeler le bien opéré par nos devanciers, passer avec eux par les divers événements tantôt joyeux, tantôt tristes, ne sera donc pas sans intérêt pour une paroisse. Voilà ce qui m'a décidé à offrir à la paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière, *quelques notes* sur l'histoire de la paroisse et des curés qui ont conduit cette paroisse.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

RESEARCH REPORT
NO. 100

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PHYSICS DEPARTMENT
RESEARCH REPORT
NO. 100

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PHYSICS DEPARTMENT
RESEARCH REPORT
NO. 100

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PHYSICS DEPARTMENT
RESEARCH REPORT
NO. 100

NOTES HISTORIQUES
SUR
LA PAROISSE ET LES CURÉS
DE
SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE
DEPUIS LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS

MISSIONS ANTÉRIEURES AUX PRÊTRES RÉSI-
DENTS À SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE

Les premiers colons, disséminés par tout le Canada, ne recevaient qu'à de rares intervalles les services des missionnaires, qui en petit nombre ne pouvaient suffire à tous les besoins. Il y avait cependant, dès 1685, un missionnaire chargé spécialement de toute cette partie de la côte du sud comprise entre Saint-Thomas et la Grande-Anse, car on trouve à la Rivière-Ouelle un registre paraphé pour les baptêmes, mariages et sépultures des missions établies *depuis la Rivière du Sud jusqu'à la Grande-Anse, y compris l'Isle-aux-oyes et l'Isle-aux-grues.*

C'étaient les prêtres du Séminaire des Missions

Etrangères, ou bien les chanoines de la Cathédrale qui faisaient ces missions. Le missionnaire, partant de Québec, parcourait successivement toutes les missions depuis Saint-Thomas, et, arrivé à la Rivière-Ouelle, il dressait les actes de baptêmes, etc., qu'il avait faits en ces diverses missions. Ainsi on trouve dans les registres conservés à la Rivière-Ouelle, des baptêmes faits au Cap Saint-Ignace, à la Rivière Saint-Jean de la Grande-Anse. Je remarque entre autre, en 1685, le baptême de Marie-Magdeleine Pelletier, fille de Noël Pelletier et de Magdeleine Migneau, de la Rivière Saint-Jean de la Grande Anse.

MM. Thomas-Joseph Morel, prêtre du Séminaire des Missions Etrangères et premier chanoine de la cathédrale de Québec, Benoit-Pierre Duplein, chanoine, firent quelques-unes de ces missions. Il est bon de remarquer que M. le chanoine Morel a été un des plus ardents propagateurs de la dévotion à la Bonne Sainte-Anne. Il a même écrit quelque chose pour rendre cette dévotion plus populaire.

En 1686, il y avait un prêtre résident à la Rivière-Ouelle; c'était le frère Nicolas Oadard, auquel succéda en 1869 un autre père récollet, le

frère Emmanuel Jumeau. Le 8 janvier 1689, on trouve un acte de mariage d'un *Jean Pelletier*, dont voici un extrait :

..... *Ego frater, Emmanuel Jumeau, indignus minorita, recollectorum alumnus et hujus parochialis ecclesiæ dominæ de lætitiâ in fluvio houellensi communiter de la Bouteillerie, rector secundus à defuncto venerabili patre Nicolas Cadard, Joannem Pelletier.....*

Ces bons pères étaient aussi chargés de la Grande-Anse ou de Sainte-Anne. En 1690 résidait à la Rivière-Ouelle M. Pierre de Francheville qui fut remplacé l'année suivante par M. Bernard de Requeleyne : ce dernier demeura chargé des missions de Notre-Dame de Liesse et de la Grande-Anse jusqu'en 1715, époque où un prêtre commença à résider à Sainte-Anne et cessa de résider à la Rivière-Ouelle. A cette époque la paroisse de Sainte Anne commença donc à payer la dette contractée envers Notre-Dame de Liesse. C'est ainsi que l'on voit MM. Nicolas-Joseph Chasle et Sauvenier-de-Coppin desservir les deux places : ce dernier, dans un acte fait à la Rivière-Ouelle, prend le titre de *Missionnaire de Liesse et curé de Sainte-Anne et de ses dépendances.*

Le frère Maurice Imbault, quatrième prêtre résident à Sainte-Anne, desservit aussi la Rivière-Quelle jusqu'à la nomination de M. Duchouquet en 1734. Ce dernier ne resta cependant à la Rivière-Quelle qu'une année, car en 1785 il fut nommé curé de Sainte-Anne, et fut remplacé à la Rivière-Quelle par M. Chevalier qui y resta *trente ans*. C'est le premier des *vivaces curés* de la Rivière-Quelle si remarquables par leur longévité et leur stabilité, ce dont les paroissiens de la Rivière-Quelle ont encore la preuve de nos jours, dans la personne de leur vénérable curé, M. Charles Bégin qui, quoique curé depuis trente ans, est encore, malgré ses 70 ans, capable de si bien administrer, seul et sans vicaire, cette grande et belle paroisse de la Rivière-Quelle.

1715

MISSIONNAIRES RÉSIDENTS À SAINTE-ANNE DE
LA POCATIÈRE.

Le premier prêtre résident à Sainte-Anne, fut M. JACQUES LESCLACHE, prêtre canadien, ordonné à Québec. Il arriva en 1715 et signait

Missionnaire de la Grande-Anse. Il y resta jusqu'en 1718 : il fut alors nommé chapelain de l'Hôpital-Général de Québec où il mourut le 31 octobre 1746, au retour d'une mission que, dans l'intervalle, il donna en Acadie. Il fut inhumé dans l'église de l'Hôpital-Général. Les registres de Sainte-Anne ne contiennent rien de particulier sur ce premier prêtre résident, si non que son écriture est presque indéchiffrable et indique un homme très-âgé, quoiqu'il n'eut que 45 ans alors. Il est mort âgé de 76 ans.

A M. Lesclache succéda M. NICOLAS-JOSEPH CHASLES qui n'avait que 24 ans lorsqu'il fut chargé de Sainte-Anne et de la Rivière-Ouelle : il n'y resta cependant que huit mois et fut remplacé par M. SAUVENIER DE COPPIN : à Sainte-Anne, M. de Coppin abandonnait son titre de missionnaire de Liesse et se contentait de celui de curé de Sainte-Anne et de ses dépendances. Son séjour à Sainte-Anne, ne fut que d'un an : il retourna en France en 1723. Les curés de Sainte-Anne se succédaient donc bien rapidement tandis que d'un autre côté les curés de la Rivière-Ouelle étaient d'une stabilité bien remarquable : mais on peut dire que depuis, Sainte-Anne a tenu à honneur à donner longue hospitalité à ses curés :

on peut dire, en général, que cette permanence des curés dans une paroisse fait la gloire et des curés et des paroissiens surtout.

1719

Le frère MAURICE IMBAULT arriva à Sainte-Anne en novembre 1719 : c'était un Père Récollet qui resta chargé de Sainte-Anne pendant douze années : il laissa cette paroisse après avoir été nommé supérieur des Récollets du Couvent de Québec, car il prend ce titre dans le dernier acte de baptême qu'il signe le 4 octobre 1731. Pendant qu'il était curé de Sainte-Anne, il reçut plusieurs fois la visite d'un de ses confrères, le frère Simon Foucault qui était missionnaire du Cap St. Ignace et de Notre-Dame-de-Bon-Secours (L'Islet), car on trouve dans les registres de Sainte-Anne, quelques actes signés de lui.

Ce bon père était, paraît-il, attaché à Sainte-Anne, car on le voit revenir plusieurs fois à son ancienne paroisse et même en 1737 : il prend alors le titre de *Vicaire de la communauté des Récollets de Québec.*

1731

M. LOUIS-BERNARD GASTONGUAY succéda au frère Maurice Imbault. On trouve dans les archives de Sainte-Anne l'acte suivant :

“ Aujourd’huy vingt-cinq juillet mil sept cent
“ trente-cinq a été bénite la nouvelle église en
“ pierre de Sainte-Anne par le Révérend Père
“ Simon Foucault, missionnaire du Cap Saint-
“ Ignace, en notre présence missionnaire de la
“ dite église

GASTONGUAY, Ptre.”

Quelle est cette église bénite du temps de M. Gastonguay ? Est-ce celle dont on voit encore les fondations dans le Haut de Sainte-Anne ? Indubitablement, comme on peut le prouver par l'acte de donation du terrain faite par M. Dauteuil en 1725, donation qui commence ainsi : “ Je soussi-
“ gné reconnais avoir donné, comme par le pré-
“ sent billet je donne, l'espace de terre qui est de-
“ puis le grand chemin vis-à-vis la pointe de ro-
“ cher qui forme l'enfoncement de terre où est
“ présentement placé l'ancien presbytère et cinq
“ arpents ou environ qui vont jusqu'à un fosset
“ qui traverse le grand chemin sur lequel il y a

“ un pont, prenant pour ligne droite le rhuab de
“ vent que couvre la face du nouveau presbytère
“ et la profondeur jusqu’au pied du côteau qui
“ borne l’enfoncement du dit terrain et ce pre-
“ mièrement pour construire l’église lorsqu’on la
“ bâtura de pierre..... ” Evidemment il ne s’a-
git pas ici de la première église bâtie à Sainte-
Anne, mais bien de la seconde qui s’y bâtura. Il
y a donc eu deux églises bâties dans le Haut de
Sainte-Anne : celle dont on voit encore aujour-
d’hui les fondations, est la seconde ; mais où a été
bâtie la première ? On n’en distingue aujourd’hui
aucune trace, c’était probablement une petite
chapelle en bois, qui n’était pas loin de l’endroit
où la seconde a été bâtie. C’est dans cette pre-
mière chapelle en bois que célébrèrent MM.
Lesclache, Charles, de Coppin, le frère Maurice
Imbault et même M. Gastonguay jusqu’en 1735.

M. Gastonguay fournit de ses deniers pour la
construction de cette église, on voit en effet par une
assemblée des paroissiens tenue en 1739 par M.
l’archidiacre et Vicaire-Général PIERRE DE MI-
NIAC, un règlement de compte : on arriva avec
difficulté à ce règlement final, car on trouve ces
mots dans le procès-verbal et l’ordonnance rendue
par M. le Grand-Vicaire : “ce que le dit

• “ Sieur Gastonguay a enfin accepté renonçant à
“ tout ce qu’il pourrait demander et se reconnais-
“ sant payé, ce que nous avons, après mûre déli-
“ bération, approuvé. ”

M. Gastonguay ne fut que sept ans curé de Sainte-Anne : il était aussi chargé de Saint-Roch des Aulnets. Il fut remplacé en 1738 par M. Charles Duchouquet, qui avant ce temps était curé de la Rivière-Ouelle, car on voit qu’en 1735 M. Gastonguay baptisa *en l’absence de M. Duchouquet, missionnaire de Notre-Dame de Liesse*, Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Paradis et de Marie Joseph Lévêque.

En quittant Sainte-Anne, M. Gastonguay fut successivement curé de Saint-Pierre, Rivière-du-Sud et de Saint-François : il quitta le Canada en 1744.

1738

M. CHARLES DUCHOUQUET quitta la cure de la Rivière-Ouelle pour remplacer M. Gastonguay à Sainte-Anne : il y resta jusqu’en 1749 ayant été onze ans curé ou plutôt *Missionnaire de Sainte-Anne et de Saint-Roch* comme il signait lui-même.

En 1741, il bénit une cloche pour Sainte-Anne :

voici l'acte qu'il a laissé lui-même : " Ce jour-
" d'huy, neuf juillet mil sept cent quarante et un
" a été bénite par nous prêtre missionnaire de
" *Sainte-Anne la cloche de Sainte-Anne* à qui on
" a donné le nom de Charles-Louis. Le parrain a
" été le Sieur Dupéré, marchand et la marraine
" mademoiselle Louise de Moulereu, femme du
" Sieur Desjardins qui ont signé avec nous.

" J. DUPÉRÉ, DUCHOUQUET, Ptre."

L'expression qu'emploie M. Duchouquet *la cloche de Sainte-Anne*, donnerait-elle à entendre que c'était là l'unique cloche à Sainte-Anne et que par conséquent il n'y en avait pas antérieurement à 1741 ? Cette cloche a été donnée à la nouvelle paroisse de Saint-Onésime, démembrement de Sainte-Anne.

En 1749 M. Duchouquet était encore chargé de Saint-Roch des Aulnets. Il n'y avait donc pas de prêtre résident alors à Saint-Roch : à cette époque il fut nommé curé de Saint-Pierre et en 1764, de Lachenaye où il mourut le 12 février 1779 âgé de 74 ans.

1749

Ce fut une longue administration que celle de

M. PIERRE ANTOINÈ PORLIER, successeur de M. Duchouquet et septième curé de Sainte-Anne et ce fut une administration bien remplie si j'en juge par le grand nombre de lettres qu'on a de lui sur toute espèce de sujets : il fut curé de Sainte-Anne 29 ans.

Monseigneur Briand paraît avoir eu en amitié et en grande estime ce bon curé, car une grande intimité et un grand laisser aller règnent dans leurs nombreuses correspondances.

Dans les registres de baptêmes se trouvent deux approbations épiscopales : l'une en date du 7 juillet 1750 donnée par Monseigneur de Pontbriand, et l'autre le 5 juillet 1775 donnée par Monseigneur Briand, dans le cours des visites épiscopales. M. Porlier observait, paraît-il, très-strictement la résidence, car j'ai cherché en vain une autre signature que la sienne aux actes de baptêmes, sépultures et mariages pendant les 29 années qu'il a été curé de Sainte-Anne : on doit en conclure aussi qu'il avait une excellente santé.

En 1769, Monseigneur offrit la *Cure de Québec* à M. Porlier qui posa à son acceptation des conditions qui, paraît-il, ne furent pas acceptées.

Probablement la fatigue qu'éprouva M. Porlier pour rebâtir l'Eglise qui avait été brûlée en 1768,

fut la cause qu'il se plaignit de ne pouvoir rester plus longtemps à Sainte-Anne et qu'on lui offrit la cure de Québec. D'après les livres de comptes, je vois que lors de l'incendie de l'Eglise, il y avait un capital de 631 livres, laissé depuis longtemps à un M. Génisson pour faire l'acquisition d'une nouvelle cloche ; mais l'incendie fut cause qu'un contre ordre fut donné et l'argent fut consacré à rebâtir. Cette reconstruction d'après le détail des matériaux et de la main-d'œuvre coûta 2,455 livres. Pour former ce montant, on fit des quêtes. La Rivière-Ouelle fournit 86 livres, Kamouraska 115 livres, le Cap Saint-Ignace et l'Islet 58 livres, les sauvages 18 livres, le tronc du Jubilé 65 livres et la paroisse fournit le reste : le total de l'argent ainsi recueilli se monta à 2,202 livres. La balance fut empruntée pour payer M. Porlier qui l'avait fournie. Avant l'incendie la recette de l'année fut de 619 livres et la dépense de 553 livres.

En 1778, la santé de M. Porlier l'oblige à demander de nouveau son rappel de Sainte-Anne : il se plaint amèrement du climat, il est *pituiteux*, dit-il, et ne peut se faire à ce climat après un essai de 29 ans : mais il est évident par le ton de la correspondance que la belle cure de Varennes

où vient de mourir M. Youville, le tenta beaucoup : toutefois on n'acquiesça pas à sa demande, mais il réussit néanmoins à quitter Sainte-Anne : il fut nommé curé de Saint-Ours. Le dernier acte de lui à Sainte-Anne est du 15 septembre 1778. Ce fut pendant que M. Porlier était curé de Sainte-Anne que le Canada passa sous la domination anglaise en 1760.

1778

M. PIERRE HUET DE LA VALINIÈRE, prêtre de Saint-Sulpice, succéda à M. Porlier : il ne fut qu'une année curé de Sainte-Anne. Son dernier acte est du 9 octobre 1779 : on reconnaît la signature *De la Valinière* et voilà tout ce que l'on peut déchiffrer. Il passa en Europe en octobre 1779. Ce Monsieur eut du chagrin à Sainte-Anne ; car on trouve la note suivante dans la reddition de compte qu'il fit avant de partir. Après avoir énuméré divers articles dont M. de la Valinière faisait présent à la fabrique, le secrétaire *ad hoc* ajoute : “ desquels articles il ne demande aucun paiement et il en eut fait ou ferait bien d'autres si on n'eut pas déjà commencé et si on ne continuait à le payer d'ingratitude. ”

Il y aura donc toujours des ingrats sur la terre !

1779

- Vint ensuite curé à Sainte-Anne, M. DeGUIRE qui ne resta qu'un an lui aussi, son dernier acte est du 24 septembre 1780. Comme les autres curés, ses prédécesseurs, M. DeGuire ne signait pas son nom de baptême, ce qui paraît avoir été la coutume du temps, mais ce qui de nos jours paraîtrait trop trancher du grand.

1780

M. JEAN FRANÇOIS XAVIER LEFEBVRE fut alors nommé curé de Sainte-Anne, poste qu'il occupa l'espace de 14 ans.

En 1788, il paraît qu'il se passa dans Sainte-Anne quelques désordres que le curé ne croyait pas capable de réprimer seul, car on trouve une lettre de M. Lefebvre à M. le Grand-Vicaire Gravé, supérieur du Séminaire de Québec, demandant un *petit mandement contre certains étourdis qui avaient été en survenants* : c'était alors un *cas réservé*, car le curé demande la per-

mission de les absoudre. Dès 1785, M. Lefebvre, qui était *fort pour les petits mandements*, avait demandé un petit *mandement* pour forcer quelques récalcitrants à prêter main forte aux autres paroissiens pour renclorre le cimetière : dans ce temps-là comme aujourd'hui, il y avait des paroissiens généreux et d'autres qui se faisaient prier pour remplir leurs devoirs : à côté du bien, Dieu laisse le mal, pour faire mieux apprécier le bien.

En cette même année 1788, le seigneur de Sainte-Anne, qui était protestant, éleva quelques prétentions à des droits honorifiques dans l'église de Sainte-Anne, car je trouve une lettre de M. Lefebvre à M. le Supérieur du Séminaire de Québec, le Grand-Vicaire Gravé, qui limite ces droits honorifiques dans une lettre admirablement bien écrite et bien raisonnée en réponse à M. Lefebvre.

En 1789, la paroisse de Sainte-Anne se trouva dans un grand besoin, car M. le curé Lefebvre demanda la permission de prêter aux pauvres de la paroisse, la rente des bancs pour leur permettre d'acheter du grain de semence. Monseigneur l'Evêque avait déjà permis d'employer la quête de l'Enfant Jésus dans ce but charitable.

Ce fut par les soins de M. Lefebvre que la fa-

brique de Sainte-Anne, fit acquisition de tous ses plus beaux articles en usage dans le culte public : ce sont ces mêmes objets dont on se sert encore aujourd'hui. En 1781, un calice, un ciboire, un soleil et des burettes d'argent, coûtèrent 1068 livres : pour l'acquisition de ces articles, le curé avait donné en argent et en argenterie 264 livres. En 1782, un encensoir d'argent, une paix d'argent, une boîte d'argent pour les Saintes Huiles, un bénitier d'argent et un ornement rouge et blanc coûtèrent 1982 livres.

En 1783, on trouve le curieux item suivant : pour un quartier de marsouin, 6 livres. Cette même année on fit dorer le chandelier pascal par les sœurs de l'Hôpital-Général de Québec, ce qui coûta avec les transports 165 livres. En 1784, on acheta un grand anthiphonaire, un psautier et un graduel pour le prix de 2,700 livres ! Les livres étaient chers dans ce temps-là !

M. Lefebvre fut inhumé dans l'ancienne église qui se trouvait dans le Haut de Sainte-Anne : c'est le premier prêtre mort et inhumé dans cette paroisse. Il ne fut que peu de temps malade, car on trouve un acte signé de lui le 27 avril 1794 et il fut inhumé le 27 mai de la même année par M. le curé de la Rivière-Ouelle, M. Bernard

Panet en présence de M. Joseph Verreau, curé de Saint-Roch qui paraît l'avoir assisté dans ses derniers moments. Il n'était âgé de 51 ans.

1794

La paroisse de Sainte-Anne fut, à la mort de M. Lefebvre, desservie par M. CHARLES GENEST qui n'était que vicaire et qui ne resta que jusqu'en octobre de la même année, temps où arriva le nouveau curé M. CHARLES CHAUVEAUX qui n'avait que 38 ans, âge qui semblait promettre une longue administration. La Providence en décida autrement, car dès le mois de décembre de la même année, le même curé de la Rivière-Ouelle M. Bernard Claude Panet, l'inhumait dans le sanctuaire de l'ancienne église dans le Haut de Sainte-Anne, où déjà il avait inhumé M. Lefebvre. Il n'avait été curé que deux mois. Mais comme son prédécesseur, il porta vaillamment le fardeau jusqu'à la fin, car le 24 novembre il célébrait un mariage et le 2 décembre il mourait muni du *sacrement de l'extrême-onction* seulement, âgé de 38 ans. Ce fut le second prêtre inhumé dans Sainte-Anne. M. Bernard Claude Panet fut

alors chargé de la paroisse de Sainte-Anne jusqu'en mai 1795, temps où arriva M. Antoine Foucher.

Cette mort prématurée est regrettable, car M. Chauveaux, grand oncle de l'Honorable Premier Ministre de la Province de Québec, n'aurait pas manqué sans doute de jeter dans la carrière ecclésiastique, le même éclat que son distingué neveu jette dans la carrière littéraire et politique.

1795

M. ANTOINE FOUCHER ne fut pas plus tôt nommé curé de Sainte-Anne, que les paroissiens pétitionnèrent Mgr. l'Evêque pour leur permettre de bâtir une nouvelle église dans un endroit plus central, se plaignant que leur église était trop délabrée pour justifier de grandes réparations qui d'ailleurs ne leur convenaient pas, vû qu'ils désiraient avoir une église plus centrale.

Dès 1744 on avait commencé à parler de bâtir dans un endroit plus central que le haut de Sainte-Anne, car Mgr. de Pontbriand, dans une ordonnance donnée dans le cours de la visite épiscopale de cette année, disait : " Comme l'église

“ n'est pas au milieu de la paroisse, et que le côté
“ d'en bas est plus peuplé, nous accordons la de-
“ mande de plusieurs habitants et leur permet-
“ tons d'accepter un terrain pour la bâtisse d'une
“ église et d'un presbytère, voulons que ceux qui
“ prendront part à la dite construction, fassent
“ un devis et un rolle de ce que les habitants de
“ bonne volonté voudront donner, alors qu'on
“ commence par le presbytère, qu'il soit de 45
“ pieds de long sur 30 de large..... Nous sou-
“ haitons qu'on ait 6 arpents en superficie pour
“ cette nouvelle bâtisse, nous consentirons pour
“ faciliter l'acquisition, à deux messes de fonda-
“ tion à perpétuité, nous déclarons néanmoins
“ que nous n'ordonnons pas cette bâtisse, quoique
“ nous connaissions parfaitement que cela serait
“ mieux : nous nous contentons de la permettre
“ et de la désirer.

“ † h. m., eveque de quebec.

“ BOUCAULT, Ptre., Sec. ”

Mais en 1750 quelque chose arriva, qui força
l'Evêque à révoquer cette permission, car on
trouve, dans une ordonnance du 7 juillet 1750,
ces paroles : “ Révoquons la permission accordée
“ dans notre dernière visite aux gens d'en bas de

“ la paroisse de rebâtir un presbitaire dans un
“ autre endroit. ”

Les circonstances étant changées en 1795, Mgr. l'Evêque approuva le changement projeté, puisqu'on se mit alors à bâtir. M. le curé Foucher poussa si activement les travaux, que dès 1800 les paroissiens pétitionnaient le même évêque pour permettre la démolition de l'ancienne église et du vieux presbytère.

Nous en sommes dans l'*histoire de nos jours* ; car plusieurs paroissiens se rappellent avoir fait leur première communion dans cette vieille église qui, paraît-il, était très-belle pour le temps : les paroissiens de Sainte-Anne ont toujours aimé à avoir une belle église : c'est une noble fierté !

En 1802, M. Foucher exhuma les corps des deux curés de Sainte-Anne, inhumés dans l'église du haut de Sainte-Anne, et les inhuma dans la nouvelle église, sous la chapelle de Saint-Antoine, nommée ainsi en l'honneur du saint patron du curé qui avait bâti l'église.

Voici la copie du permis *ad hoc* et l'acte de l'inhumation tel que trouvé dans les archives :

“ Sur les représentations à nous faites par
“ Messire Antoine Foucher, prêtre, curé de la

“ paroisse de Sainte-Anne, dans le comté de
“ Cornwallis, de la nécessité d'exhumer les corps
“ de MM. feu Lefebvre et Chauveaux, anciens
“ curés de la paroisse susdite qui reposent dans
“ le chœur de l'ancienne église de la susdite pa-
“ roisse, du côté de l'évangile, nous autorisons le
“ dit Messire Foucher de faire procéder dans le
“ cours de la semaine prochaine, en sa présence,
“ accompagné de témoins, à la dite exhumation,
“ pour ensuite placer les dits corps dans la nou-
“ velle église.

“ Donné à Sainte-Anne le 4 juillet 1802.

“ JACQUES PERRAULT, J. P. Q.

“ PASCHAL TACHÉ, J. P. ”

“ Le sept juillet suivant la permission donnée
“ de l'autre part par les Messieurs Commissaires
“ de paix, à nous donnée d'exhumer les corps des
“ Messires Lefebvre et Chauvaux, cy-devant cu-
“ rés de la paroisse de Sainte-Anne du Sud, je
“ soussigné prêtre et curé de la dite paroisse,
“ avons fait faire l'exhumation en présence des
“ sous-nommés qui ont signé avec nous, et leur
“ corps ont été inhumés dans la chapelle Saint-

“ Antoine.

“ 7 Juillet 1802.

“ J. Sasseville, Maurice Grondin,

“ François Louis Roy, Jean ✕ Montain,

“ Augustin Miville ✕ dit Dechêne.

“ ANTOINE FOUCHER, Ptre. ”

En 1804, les sauterelles dévorèrent tout et M. Foucher écrivait à Mgr. Plessis la lettre suivante :

“ 22 Juin 1804.

“ Monseigneur,

“ Les habitants de ma paroisse sont aux
“ alarmes de voir leurs semences et toute l’herbe
“ de leurs champs dévorés par les vert et les sauterelles : ils supplient Votre Grandeur de donner vos ordres pour en faire la bénédiction suivant le rituel. J’ai fait déjà plusieurs bénédictions sans pouvoir réussir.

“ J’ai l’honneur etc.,

“ ANTOINE FOUCHER, Ptre. ”

Ce fut sous l’administration de M. Foucher, en 1806, que, par une ordonnance épiscopale, la fête patronale de Sainte-Anne fut abolie, à cause des graves désordres qui en étaient la suite inévitable, dans ce temps où les sociétés de tempérance n’étaient pas connues.

Voici en quels termes était cette ordonnance de Mgr. J. O. Plessis, en date du 10 juillet 1806 :

“ 4o. Qu'à commencer cette année on ne célébrera plus la fête patronale de Sainte-Anne, et que lors même qu'elle arrivera le dimanche, il ne sera pas permis au curé de faire d'autre office que la célébration de la messe basse. ”

Dieu merci, les choses n'en sont pas là de nos jours, et s'il est un spectacle consolant pour le cœur du prêtre, c'est de voir en ce jour de Sainte-Anne la dévotion et le pieux maintien des paroissiens de Sainte-Anne et des nombreux pèlerins qui viennent de tous côtés en ce jour. Le vénérable et infatigable apôtre de la Tempérance, le Révd. M. Edouard Quertier n'a pas craint de venir lui-même s'édifier et encourager de sa puissante parole les nombreux pèlerins qui se pressaient autour de la chaire ce jour-là.

Quelques paroissiens de Sainte-Anne se rappellent encore bien de M. Foucher : c'était un aimable homme, jovial et bon causeur ; excellent chantre et prédicateur renommé, il faisait l'orgueil de ses paroissiens dont il était très-aimé, et qui le virent avec peine demander son rappel. On dit que M. Foucher regretta lui-même amère-

ment d'avoir donné sa démission ; mais le coup était porté, l'Evêque ne rendit pas sa parole au bon curé qui partit les larmes aux yeux. Il avait été curé de Sainte-Anne onze ans.

1806

Si M. Foucher laissa Sainte-Anne avec peine, M. GRIAULT n'y vint pas avec plaisir, car il était attaché au Cap Saint-Ignace, paroisse qu'il dirigeait alors. Les anciens de Sainte-Anne se rappellent encore de son entrée dans la paroisse et de sa première apparition dans la chaire : les larmes ne lui permirent pas de faire un long discours. Il faut avouer que la succession était difficile à recueillir. M. Griault n'avait qu'une voix grêle, s'exprimait mal, était maladif, chantait tellement mal qu'il n'avait pas même le courage de faire sa partie : c'était le maître chantre, Jérôme Caron, qui entonnait pour lui et même, dit-on, chantait la préface. C'était un grand contraste avec M. Foucher, bon orateur et bon chantre. L'état maladif de M. Griault ne lui permettait même pas

de confesser à la sacristie : c'était dans sa chambre qu'il entendait les confessions. Ce bon prêtre était d'une naïveté charmante, et on raconte plusieurs anecdotes assez amusantes sur son compte. Les anciens conservent encore bon souvenir de M. Griault qui fut toujours regardé comme un saint.

M. Griault eut d'abord pour vicaire M. Chevre-fils en 1813, et ensuite en 1814 M. Antoine Manseau qui se trouva avec lui, à sa mort qui arriva le 8 mai 1814. Ce fut encore le même curé de la Rivière-Ouelle qui, après avoir inhumé deux curés de Sainte-Anne, inhuma celui-ci le 10 mai; mais le curé de la Rivière-Ouelle était alors Evêque de Salde. M. Griault avait été curé 8 ans et était âgé de 56 ans. Il fut inhumé dans l'église neuve, la troisième bâtie dans Sainte-Anne, dans laquelle se trouvaient déjà transportées, par les soins de M. Foucher, les dépouilles de MM. Lefebvre et Chauvaux.

Après la mort de M. Griault, le vicaire M. Antoine Manseau desservit Sainte-Anne jusqu'au mois d'août 1814. M. F. X. Marcoux le remplaça ensuite jusqu'à l'arrivée de M. Chs. Frs. Painchaud dans l'automne de la même année.

1814

Il n'y avait pas un an que M. CHS. FRs. PAINCHAUD était à Sainte-Anne, que déjà il sollicitait instamment son rappel : il ne pouvait se faire à l'endroit. Dieu, qui avait ses desseins, ne permit pas que ses vœux fussent exaucés. Il demeura curé de Sainte-Anne 23 ans. Cette vie si bien remplie a déjà été publiée, mais on a considéré M. Painchaud surtout comme *fondateur* du Collège de Sainte-Anne. Peut-être, plus tard, pourrai-je le considérer comme curé, surtout dans ses rapports avec la paroisse de Sainte-Anne. Ils y aura là une belle page à écrire.

Décembre 1869.

CHS. FRs.
déjà il sol-
pouvait se
esseins, ne
és. Il de-
ette vie si
on a consi-
dateur du
plus tard,
tout dans
Anne. Ils

